

Un essai d'évaluation de la performance compétitive des dattes tunisiennes : Une analyse comparative

يعتبر قطاع التمور من بين قطاعات التصدير الأكثر أهمية في البلاد التونسية ويمثل منتجا استراتيجيا لما له من مزايا اقتصادية واجتماعية. اذ بلغ 17.7 من القيمة الاجمالية للصادرات لسنة 2016 و تحتل تونس المرتبة الاولى من حيث قيمة الصادرات والثالثة من حيث الكمية.

إلا أن هذا القطاع الحيوي يواجه اليوم كل ما تفرضه العولمة من مفاهيم جديدة للتنافسية ومن ذلك استراتيجيات التسويق والقدرات التكنولوجية ، وهي عوامل قد تؤثر على وضعية تونس دوليا وتؤدي بنا إلى تحليل تطور القدرة التنافسية لهذا القطاع مقارنة بأهم البلدان المنافسة.

وتظهر ورقة العمل الحالية أن تونس تمتلك مؤشر تخصص أهم من منافسيها على امتداد الفترة 2004-2013، حيث بلغت حصة السوق التونسية مقارنة بالسوق العالمية معدلا سنويا بنسبة 25% خلال الفترة المذكورة سابقا. كما يتميز قطاع التمور التونسي بقدرة تنافسية عالية على مستوى الجودة مقارنة بمنافسيها.

وبالرغم من هذه النتائج الإيجابية، فإن عدة إشكاليات تحد من التطور المرجو للقطاع على غرار النظام البيئي للوحدات الهش ومحدودية الموارد الطبيعية والتقلبات المناخية إضافة إلى ما تقتضيه التحديات المستقبلية على الصعيد العالمي من ضرورة مواكبة مستمرة للمنتوج لمقتضيات العولمة من مواصفات الجودة والسلامة.

Introduction

Les échanges agricoles extérieurs de la Tunisie ont connu depuis ces deux ultimes décades une nette évolution, en dépit d'un repli lors des deux dernières années. Les exportations se sont nettement augmentées illustrant ainsi la réponse de l'économie tunisienne à une tendance d'ouvertures des marchés, traduisant aussi ses ambitions à promouvoir son potentiel via la diversification des produits agricoles et agroalimentaires tunisiens n'a pas fait l'objet d'une grande diversification et reste composée essentiellement de produits traditionnellement exportés tels que l'huile d'olive, les produits de la mer et les dattes. D'autant plus, l'on remarque aussi que la croissance des exportations dans certains cas revient plus à une hausse des volumes qu'à une hausse des prix.

La filière dattes, à côté d'autres produits phares en Tunisie continue à occuper une place importante dans le secteur agricole. Sa participation au niveau de la valeur ajoutée agricole a été de l'ordre de 8.4% en 2014. Elle occupe le troisième rang après l'huile d'olive et les produits de la mer avec près de 17.7 % dans la valeur globale des exportations agricoles enregistrée au cours de l'année 2016 (Institut National de la statistique).

La Tunisie est classée 11^{ème} en terme de production avec une part de 2.4% de la production mondiale, 3^{ème} en terme des quantités exportées avec une part de 13% et première place concernant les revenus en devises.

Les tonnages exportés sont en croissance continue, passant de près de 40.432 Tonnes en 2004 à plus de

113.8 mille Tonnes en 2016. A titre d'illustration comparative, en 2013 le Maroc était le premier client de la Tunisie avec près de 27.884 Tonnes, suivi de la France avec 14.374 Tonnes; la Fédération de Russie avec 6.562 Tonnes, l'USA avec 4.994 Tonnes et l'Inde avec 1.300 Tonnes (FAOSTAT).

Néanmoins, les dattes qui représentent un produit phare pour la Tunisie, sont appelées à optimiser leur potentiel compétitif à l'international et augmenter les recettes pour participer à la réalisation d'un excédent de la balance commerciale alimentaire.

I- Objectif et Méthodologie

L'exportation des produits agricoles de la Tunisie a toujours alimenté le flux des échanges avec l'extérieur. Toutefois, l'évolution dépend, en large partie, du niveau de la demande extérieure qui lui est adressée et de sa capacité à s'orienter et à se positionner sur des espaces géographiques présentant une forte dynamique de croissance. En effet la concurrence est de plus en plus rude dans le cadre de l'économie mondiale, chaque pays se voit contraint d'être le plus efficace et efficient possible. Il importe alors d'avoir un niveau d'appréciation de la performance compétitive qui s'avère essentielle au développement de toute filière exportatrice. C'est dans ce cadre que se situe cette note d'analyse, ayant pour objet d'apprécier la performance compétitive de la filière dattes à l'échelle de l'export moyennant une série d'indicateurs, avec un essai de comparaison avec d'autres pays, ce qui permet de conduire un exercice de Benchmarking.

Nombreux sont les outils utilisés pour évaluer le niveau de compétitivité d'un secteur.

Ceux-ci comprennent des indicateurs de performance utilisés pour évaluer la productivité des facteurs, ou des échanges commerciaux, qui sont basés sur la théorie de l'avantage comparatif. En effet l'existence d'un avantage comparatif entraîne un avantage coût et donc une certaine spécialisation dans un produit (exporté) expliquant sa part importante dans les exportations. Ces indicateurs sont généralement axés sur la part des exportations ou bien sur la part du marché, qui pourrait capter à la fois l'effet de la compétitivité prix ou hors prix.

La présente note se base sur le calcul des indicateurs suivants :

La part de marché (PM), l'indice de spécialisation (IS), l'indice de dépendance (ID) et l'indice de l'avantage comparatif révélé (ACR), qui doivent être comparés à une zone de référence (le monde pour notre cas).

Le calcul des indices sont effectués sur une période de 10 ans (de 2004 à 2013) pour les principaux pays exportateurs de dattes dans le monde. Il est à signaler que l'horizon temporel considéré a été conditionné par la disponibilité des données pour l'ensemble des pays objet d'étude, recueillies auprès des bases de données de la FAO (FAOSTAT). Les expressions analytiques et les méthodes d'estimation des indices sont présentées dans l'annexe 1 de cette note.

II- Evaluation de la compétitivité : principaux résultats

1- Part du marché :

La part du marché donne une image précise sur la position concurrentielle d'un produit donné sur le marché international. Dans notre cas cet indicateur

permet d'apprécier la position compétitive des exportations des dattes tunisiennes par rapport aux pays concurrents. En effet, dans le classement mondial, la Tunisie détient pour les dattes une part de 23.6% du marché mondial, suivi par l'Israël (11%), l'Arabie Saoudite (10.4%), le Pakistan (8.6%) et l'Iran (7,9%) (FAO 2013).

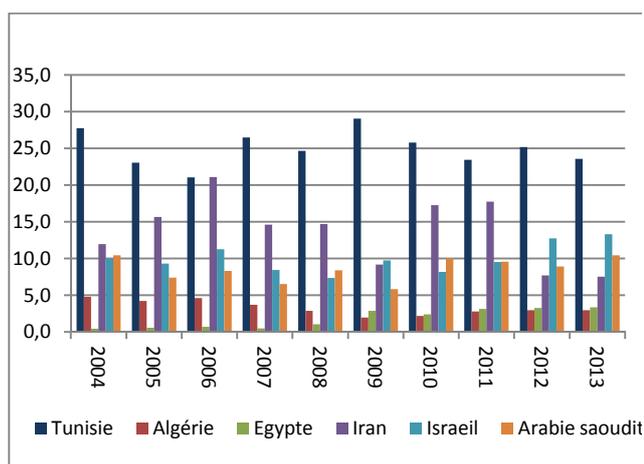


Figure 1. Evolution de l'indice de la part du marché (en %) (Source : Calculs de l'ONAGRI d'après la FAOSTAT)

Durant la période 2004-2013, la part de marché de la Tunisie à toujours été supérieure à 20% atteignant des taux au dessus de 25% pour les années 2004, 2007, 2009 et 2010.

Par ailleurs, la Tunisie à toujours occupé une part du marché supérieure à celles des pays concurrents avec un TCAM positif (0.04%) contre un rythme décroissant et négatif de (-0.05%) pour l'Algérie et de (-0.07) pour l'Iran.

Tableau 1 : Position de la Tunisie dans le marché mondial des dattes (en 2013)

Position	Pays	Quantité exportée (Tonnes)	Valeur (1000 US\$)	Part de marché %
1	Tunisie	105803	233962	13
2	Israël	26332	132398	3
3	Arabie saoudite	99770	103571	12
4	Iran	93030	74695	11
5	Egypte	24590	33402	3
6	Algérie	20682	29738	3
	Monde	825271	993102	

Source : FAOSTAT

Malgré une production nettement inférieure à celle de l'Algérie, la Tunisie demeure le premier exportateur mondial de dattes en termes de valeur. Cette situation revient non seulement à un accroissement de la production et donc d'une augmentation du solde exportable, mais aussi à une hausse de la valeur des exportations. En 2013, sa part s'est élevée à 23.6% de la valeur des exportations mondiales, avec des quantités exportées les plus élevées à l'échelle mondiale soit 12.8% contre 2.5% pour l'Algérie.

Ce privilège, notamment, à de nouveaux clients dont l'Inde, le Brésil et l'Azerbaïdjan qui cumulent à eux trois un total de 2366 tonnes, sans omettre la Colombie, le Venezuela, le Mexique et la Gambie qui viennent s'ajouter aux clients dits classiques à l'instar de la zone Européenne.

2- Indice de spécialisation

Il s'agit d'un indice qui permet de comparer la répartition des exportations et des importations d'un produits le commerce total d'un pays par rapport au monde et de donner une idée sur le pays qu'il soit fortement exportateur ou fortement importateur pour un produit. Cet indice est indépendant des effets conjoncturels et du solde commercial.

On utilise dans ce cas l'indicateur de Grubel et Lloyd qui donne pour un secteur j donné, le taux de recouvrement entre les flux d'importations et d'exportations pour un produit, exprimé comme suit :

$$GL_j = \frac{X_j + M_j - |X_j - M_j|}{X_j + M_j} = 1 - \frac{|X_j - M_j|}{X_j + M_j}$$

Où : X_j = les exportations de dattes du pays « j ».

M_j = les importations de dattes du pays « j ».

Cet indicateur tend vers 1 quand prédominent les échanges intra-branche. Quand il tend vers 0, le pays est considéré importateur ou exportateur.

En appliquant cet indice pour le cas des pays objet de l'étude (la Tunisie et les autres pays concurrents), on trouve des valeurs de l' I_{GL} variant entre 0 et 0.3 dans l'ensemble des cas, ce qui renseigne sur un degré de spécialisation proche en matière d'exportation.

Par ailleurs, nous pouvons affirmer que la Tunisie présente un avantage comparatif dans le secteur des dattes étant donné une forte spécialisation.

3- Indice de l'avantage comparatif révélé

L'indice de l'avantage comparatif révélé (ou solde normalisé) offre une information sur le degré de spécialisation d'un pays. Lorsque la valeur de cet indice est proche de 100 % (valeur maximum dans le cas où le pays est totalement exportateur), cela signifie une forte spécialisation et globalement la détention par le pays en question d'un avantage comparatif dans le produit.

Tableau 2 : Evolution de l'indice de l'avantage comparatif révélé dans les cinq pays concurrents (2004 à 2013)

	Tunisie	Algérie	Israël	Arabie Saoudite	Egypte
2004	98,6	99,6	99,98	92,3	85,8
2005	99,8	100,0	99,99	89,8	77,1
2006	99,3	99,9	99,99	93,4	83,3
2007	99,8	98,8	100,00	95,7	73,8
2008	99,8	100,0	99,99	92,6	85,6
2009	99,8	100,0	99,81	90,9	70,0
2010	98,8	99,0	99,86	95,2	71,4
2011	99,6	100,0	99,84	37,6	76,6
2012	99,4	100,0	99,83	89,4	60,7
2013	99,4	100,0	99,72	95,4	67,7

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après la FAOSTAT

L'indice de l'avantage comparatif révélé tel qu'il est donné par le Tableau 2 montre que les dattes tunisiennes ont un avantage comparatif avec un coefficient proche de 100% pendant toute la période de l'analyse 2004 -2013.

L'Algérie se situe en première position avec un ACR=100% suivie d'Israël avec 99.7%.

La forte spécialisation de la Tunisie dans la production des dattes lui a permis de disposer d'un avantage comparatif élevé. En effet, les dattes occupent une place assez importante dans les exportations globales de la Tunisie (18.7% du total en 2013 selon les données de la FAO), alors qu'elle représente moins de 1% chez nos principaux concurrents d'après la FAO.

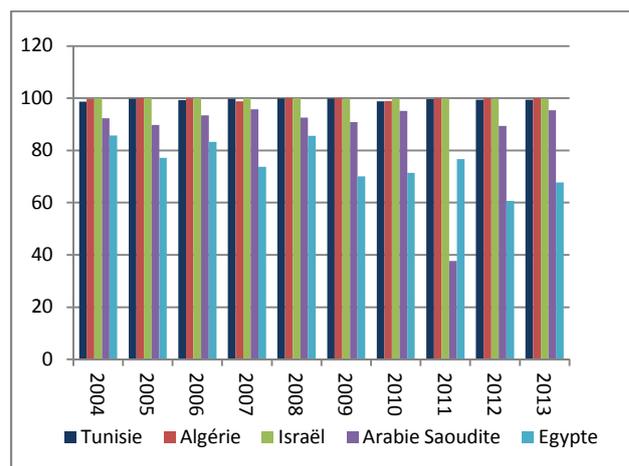


Figure 2. Evolution de l'avantage comparatif révélé (Source : Calculs de l'ONAGRI d'après la FAOSTAT)

La forte compétitivité des dattes tunisiennes a atteint un maximum en raison de la dépréciation du dinar tunisiens par rapport aux monnaies convertibles ce qui a encouragé les exportations et rendu plus compétitifs ce produit à l'échelle internationale.

Conclusion :

L'évolution de la part de marché des dattes tunisiennes montre une performance à l'export en moyenne annuelle de 25% durant la période 2004 - 2013. Ainsi cette évolution s'est produite dans un contexte marqué par une compétitivité-prix. En effet le prix moyen de la tonne de dattes tunisiennes est vendu à 2.221 dollars la tonne contre une moyenne 1.45 dollars/t pour l'Algérie, de 1.35 dollars/t pour l'Egypte et de 5.02 dollars/t pour l'Iran.

L'analyse de la position compétitive en fonction de l'avantage comparatif révèle que la Tunisie est compétitive. En effet, l'ACR calculé est proche de 100 % durant la période d'analyse affiche une moyenne de 99.4% ce qui montre un bon niveau de compétitivité.

En outre, la proximité géographique avec le marché de l'UE et l'adaptation du produit aux exigences des marchés extérieurs a permis la Tunisie de se positionner favorablement sur ce marché.

Les exportateurs tunisiens ont pu consolider leur position de leader en appliquant des prix très compétitifs en comparaison avec les prix pratiqués par les exportateurs des autres pays concurrents.

Par ailleurs, la diversification en termes de marchés qui était limités à l'Europe Est. Il y a désormais une ouverture orientée notamment vers d'autres pays

d'Europe centrale et orientale, d'Afrique, d'Amérique, et les pays islamiques du sud-est asiatique (Indonésie et Malaisie).

Néanmoins, la Tunisie doit faire face à la concurrence de l'Algérie, d'Israël d'une part et des ré-exportateurs comme la France, la Grande Bretagne, l'Italie, les Pays Bas et l'Espagne d'autre part.

La Tunisie est devenue le premier exportateur (en valeur) de **Deglet noir** dans le monde. Elle œuvre à présent pour promouvoir ses exportations et pour un positionnement stratégique.

Par ailleurs ce produit doit être développé à une plus grande échelle, en tablant sur l'abondance, la qualité, la pérennité de la production et accroître une partie de la demande de dattes Deglet noir vers d'autres variétés (dattes sèches).

Le potentiel phoéniciotique a marqué par des atouts importants, mais le secteur est exposé à des contraintes majeures liées à la fragilité de l'écosystème oasien à savoir : l'eau d'irrigation qui manque parfois cruellement et est puisée dans des nappes non renouvelables; la conduite de l'exploitation dont les promoteurs n'ont pas souvent le savoir-faire requis et l'insuffisance de données scientifiques et techniques fiables et vulgarisables. Ainsi des contraintes phytosanitaires qui effectuent un grand nombre de maladies, dont le bayoudh constitue la plus dangereuse.

Annexe 1. Les expressions analytiques et les méthodes d'estimation des indices

Part du marché

La formule utilisée pour le calcul de la part de marché (PM) est la suivante :

$$\mathbf{PM} = \left(\frac{X_i}{X_{iw}} \right) * 100$$

Où : X_i = les exportations de dattes du pays.

X_{iw} = les exportations mondiales des dattes.

Indice de l'avantage comparatif révélé

La formule utilisée pour le calcul de l'indice de l'avantage comparatif révélé est la suivante:

$$\mathbf{IACR} = [(X_i - M_i) / (M_i + X_i)] * 100$$

Où X_i = les exportations de dattes du pays.

M_i = les importations de dattes du pays.

Annexe 2. Evolution de la part de marché dans les cinq pays concurrents (2004 à 2013)

	Tunisie	Algérie	Egypte	Iran	Israël	Arabie saoudite
2004	27,8	4,8	0,5	12,0	10,1	10,4
2005	23,0	4,2	0,6	15,7	9,3	7,4
2006	21,1	4,6	0,7	21,1	11,3	8,3
2007	26,5	3,7	0,5	14,6	8,5	6,5
2008	24,7	2,9	1,1	14,7	7,3	8,4
2009	29,1	2,0	2,9	9,2	9,8	5,8
2010	25,8	2,2	2,4	17,3	8,2	10,1
2011	23,4	2,8	3,1	17,8	9,5	9,6
2012	25,2	3,0	3,3	7,7	12,8	8,9
2013	23,6	3,0	3,4	7,5	13,3	10,4

Source : calculs à partir des statistiques de la FAO (FAOSTAT)

Annexe 3. Evolution de l'indice de spécialisation dans les quatre pays concurrents (2004-2013)

	Tunisie	Algérie	Egypte	Iran	Arabie Saoudite
2004	0,01	0,00	0,14	0,00	0,08
2005	0,00	0,00	0,23	0,00	0,10
2006	0,01	0,00	0,17	0,00	0,07
2007	0,00	0,01	0,26	0,00	0,04
2008	0,00	0,00	0,14	0,00	0,07
2009	0,00	0,00	0,30	0,00	0,09
2010	0,01	0,01	0,29	0,00	0,05
2011	0,00	0,00	0,23	0,00	0,62
2012	0,01	0,00	0,39	0,00	0,11
2013	0,01	0,00	0,32	0,00	0,05

Source : calculs à partir des statistiques de la FAO (FAOSTAT)

Références

- Zekri S., Laajimi A. Etude de la compétitivité du sous-secteur agrumicole en Tunisie. In : Laajimi A. (ed.), Arfa L. (ed.). Le futur des échanges agro-alimentaires dans le bassin méditerranéen : Les enjeux de la mondialisation et les défis de la compétitivité. Zaragoza : CIHEAM, 2001. p. 9-16.
- Boudiche S, Bornaz S, Kachouri. F. La compétitivité du secteur de l'huile d'olive en Tunisie: prix, qualité et avantage concurrentiel national.IAM.p.14.
- <http://faostat.fao.org/>
- http://mst-ci.univ-paris1.fr/site_etudiants/delegues/upload_delegues/correctionTD2.pdf